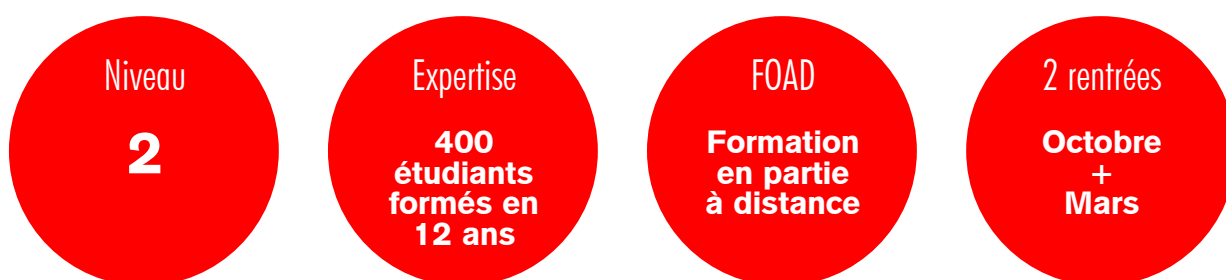




CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET
DE RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

CAFERUIS - Cadre de Direction



COMPÉTENCES VISÉES

Les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale sont des acteurs de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale qui tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Ils exercent leur activité notamment dans le cadre des établissements et services visés par l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles. Les principales activités d'un cadre de l'intervention sociale sont :

- Pilotage de l'action et encadrement d'équipe et de professionnels
- Gestion des ressources humaines, gestion administrative et budgétaire d'une unité
- Communication interne, la participation au projet d'établissement
- Partenariat d'action et le travail en réseau

OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS

Le cadre d'intervention sociale exerce dans le secteur social, médico-social et sanitaire. Il travaille dans le secteur privé associatif ou dans le secteur public (collectivités territoriales et hospitalières). Il peut être responsable d'établissement.

Le saviez-vous ? La Faculté Libre d'Etudes Politiques et en Economie Solidaire INITIATIVES propose un diplôme innovant de cadre du secteur social alternatif au Caferuis : **Chef/fe de projet spécialisé/e en économie sociale et solidaire (niveau II RNCP / niveau 6 européen)**. Ses points forts : gestion projet structure économie sociale + management et gestion administrative + connaissance secteur social et solidaire. Informations sur notre site internet.



MODULES DE FORMATION

MODULE 1 - Conception et conduite de projet

MODULE 2 - Expertise technique

MODULE 3 - Management d'équipe

MODULE 4 - Gestion administrative et budgétaire

CONDITIONS D'ADMISSION

Sur dossier de candidature complet suivi d'un entretien.

- Être titulaire d'un diplôme de travail social au moins de niveau III
- Être titulaire d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II
- Être titulaire d'un diplôme d'auxiliaire médical de niveau III et justifier de deux ans d'expérience professionnelle
- Être titulaire d'un diplôme correspondant à deux ans d'études supérieures et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale et médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement
- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV du travail social et justifier de 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

VOLUME, DURÉE, PERIODICITÉ

- 400h théorique (présentiel, FOAD, accompagnement individualisé) + 420h de stage
- Prévues sur 12 ou 18 mois

TARIF & FINANCEMENT

Devis sur demande. Formation éligible aux dispositifs de financement suivants :

- Financement entreprise (plan de formation, période de professionnalisation...)
- Prise en charge par un organisme (OPCA, Pôle Emploi)
- Financement individuel partiel ou total (CPF Compte Personnel de Formation...)

Diplôme
accessible aussi
par voie de

VAE

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site et inscrivez-vous à l'une de nos réunions d'information :



informations complètes sur
www.initiatives.asso.fr

INITIATIVES PARIS SUD
43, bd Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE
RER B : BOURG-LA-REINE (200 m)
01 41 13 48 23
formation.paris@initiatives.asso.fr